

LE PETIT CRAIE D'O

Juin 2021

Farges



Chères Fargeoises, chers Fargeois,

Après ces mois de confinement et d'inquiétudes, j'espère que ces quelques nouvelles communales vous trouveront en santé vous et vos proches mais aussi, avec la reprise des activités de loisirs, de culture et gastronomique, plein d'optimisme.

Avant d'entrer en matière, je souhaite présenter, au nom des Fargeoises et Fargeois, nos sincères condoléances à Simone, l'épouse de mon collègue et ami, Christian Armand, Maire de Péron, disparu si soudainement le 5 juin.

En décembre 2020, je vous annonçais la démission de Madame Sonia Lovenjak-Lebeuf. Aujourd'hui c'est celle de Monsieur David Murgue, pour des raisons familiales et professionnelles. Le conseil municipal lui souhaite une belle carrière et de nouvelles aventures.

La crise sanitaire n'a fait que retarder les projets fargeois d'investissement dont voici le détail :

Enfouissement des réseaux secs (EDF & téléphone) : le SIEA a enfin repris ses travaux rue Pierre Malfant. Le génie civil est terminé ; restera l'éclairage public et le Télécom. Cela devrait prendre encore plusieurs semaines (voir mois). L'enfouissement des réseaux de la rue de la République, du chemin du Quart d'Avo et de la route d'Asserans a débuté. Là aussi, il faudra plusieurs mois pour que ce chantier touche à sa fin.

La fibre optique, dont j'annonce l'arrivée pour tous les foyers « très bientôt », arrivera bien ces prochains mois, bien sûr, pas assez vite pour ceux qui n'en bénéficient pas encore. Notre village sera sans doute l'un des premiers du sud gessien à être complètement fibré.

Sécurisation routière : l'esquisse du carrefour, sortie sud, présentée dans le dernier journal est largement finalisée. Le conseil municipal, après avoir lutté contre le département, conserve les feux. Il a aussi été décidé de reporter le démarrage de ces travaux à mars 2022. Un commencement en septembre 2021 n'aurait pu être terminé avant la mauvaise saison. De plus, le département doit refaire le tapis de roulement de la route départementale et une exécution ces prochaines semaines aurait imposé une partie de cette dépense à la charge de la commune.

Les **quais bus**, tant attendus par les écoliers, ne sont plus très loin ... La commission voirie profitera de ce délai pour renforcer les ralentissements de vitesse en finalisant un « chaussidou » sur l'ensemble de la rue de la République.

Le cabinet « Aintegra » accompagne la commune sur ce projet mais aussi pour la lourde tâche de l'étude d'un plan de circulation sur les rues Pierre Malfant, Charles Jaquinod et le chemin du Quart d'Avo. Cela engendrera des aménagements routiers et un changement d'habitude. Les rues étroites ne peuvent pas recevoir de plus en plus de véhicules et garantir un maximum de sécurité pour les piétons et cyclistes, sans imaginer des voies de circulation en sens unique. Un projet sera présenté en réunion publique, dès l'automne.

La voie verte : cette réalisation sera mise en exécution dès le 30 août. Le tronçon fargeois sera conjoint avec celui de Péron. Le secteur urbanisé des deux villages, entre la route d'Asserans et Péron sera prioritaire. Le projet n'a pas changé, il consiste en une voie de circulation sur l'espace entre les rails du chemin de fer et de prévoir un terre pierre de 50 cm et une bande d'un mètre de terre pour faciliter l'entretien des bas-côtés sur les 2,637 km qui traverse Farges. Un ralentissement sera installé sur la route de Pougny. Une convention a été signée avec la SNCF pour 15 ans. L'intercommunalité travaille pour une reprise globale du tracé de la voie ferrée du Pays de Gex, sous l'égide de « l'intérêt communautaire ». Cela ne veut pas dire que le coût de tout l'aménagement sera pris en charge par l'intercommunalité. Dans un premier temps, elle garantira la jouissance de ce tènement en priorité aux communes qui s'engagent à l'utiliser mais surtout à éviter divers privés à se l'approprier (centres équestres, club de moto cross...). Dans un nombre d'années certain mais non défini, il est probable qu'une traversée du Pays de Gex pour un transport en commun, propre, soit aménagée sur ce tracé.

Conteneurs semi-enterrés : trois sont en cours d'installation, rues de la République et Pierre Malfant. Prévus par l'intercommunalité, en charge de la compétence « gestion et valorisation des déchets » sur des terrains privés, je remercie très chaleureusement les propriétaires qui n'ont pas hésité à vendre à la commune une dizaine de mètres carrés pour réaliser ce projet, à un prix raisonnable. Après cela, il restera à construire dans le village une nouvelle installation près de la salle des fêtes, conjointe avec la construction du projet d'Ain Habitat (sans doute en septembre). De nouveaux CSE sont prévus dans l'aménagement du carrefour des feux.

La zone artisanale : la Z.A. « Les Courbes » fait l'objet d'une OAP (opération d'aménagement programmée). Le but est de prévoir des aménagements s'inscrivant dans l'intérêt paysager de notre village. Plusieurs entreprises sont intéressées pour s'y installer et sont dans l'attente de l'accord des propriétaires.

Le transport à la demande : ce dernier a souffert de la crise du Covid : tous les transports en commun ont vu leur fréquentation s'amenuiser. Les lignes sont conservées en l'état, encore une année, pour une dernière étude. Celle « Léaz – Porte de France » sera sans doute renforcée, mais le tracé « Farges - Pougny » n'est pas suffisamment fréquenté pour un maintien dans l'avenir. A vous, utilisateurs, de faire mentir les chiffres. Mais il y a urgence...

SDIS : après la mise en place du document d'urbanisme par l'intercommunalité, un recours de plusieurs fargeois.es, porté par Madame Maryse Corez, a été fait contre le classement en utilité publique des terrains devant recevoir la MFR et la caserne des pompiers du sud gessien, bien que l'accès routier soit, en direct sur la route de Pougny. La décision du tribunal administratif devrait être arrêtée d'ici l'automne.

City stade : après des mois d'incertitude, le tribunal administratif rendra son jugement quant au devenir de l'installation du city stade et de l'aire de jeux au cours de l'année 2021. La commune, après avoir réalisé cet espace de rencontre attendu par bon nombre de Fargeois.es, prendra acte de cette décision. S'il faut les supprimer, les activités du secteur seront revues dans leur ensemble. Les bruits de la vie d'un village (voitures, piscines privées, chenil, ball-trap, scooters, etc.) ne peuvent pas être intolérables pour certains habitants et tolérables pour les autres. A l'instant « T », la commune a déposé un ultime mémoire. Une dernière fois elle essaiera de démontrer que la gêne avancée par les riverains n'est pas de six heures par jour depuis 2016 comme prétendu dans l'indemnisation demandée auquel s'ajoute des règles chiffrées d'impact sanitaire et de valeur immobilière. Dès que le jugement sera prononcé, il sera mis en ligne sur le site internet et affiché en Mairie.

La création d'une garderie périscolaire : cette création de garderie périscolaire recevant les enfants les mercredis a été annoncée lors des élections municipales de 2020. Pour ce faire, il faut impérativement agrandir le bâtiment de la cantine, trop exigü. Le conseil municipal qui a accepté l'offre (espace sous le cimetière) du promoteur Neowi, pour compléter son projet immobilier derrière le cimetière, a aussi décidé d'affecter cette recette en investissement. Pour ce besoin, la mission a été confiée à l'«Atelier B » de Valsérhône. Si les appels d'offres ne dépassent pas l'estimation, cette garderie pourrait ouvrir en septembre 2022. Quel beau projet pour notre village !

Le conseil municipal remercie le personnel communal qui œuvre quotidiennement à ses côtés pour mener à bien les tâches que vous lui avez confiées.

Bel été à vous.

La Maire, Monique Graziotti

AMENAGEMENT D'UN CHEMIN PIETONNIER Une entrée du village accessible aux piétons

La commune a récemment initié l'aménagement d'un chemin piétonnier, route de Pougny, qui reliera l'entrée du village depuis le rond point de la sortie de la 2x2 voies jusqu'à la future voie verte au niveau du passage à niveau.

La réalisation de ce chemin piétonnier s'inscrit dans un des points forts de notre programme électoral qui est la sécurisation des rues de notre village.

Elle fait également partie d'une démarche plus vaste, à la fois sociale et environnementale en sensibilisant et en encourageant aux modes alternatifs de déplacement et aux modes doux pour lesquels nous sommes de plus en plus attachés. Cette tendance se vérifie chaque jour et chaque week-end avec le nombre de plus en plus important de piétons et de cyclistes le long de nos routes et chemins fargeois.

La conception et le tracé de ce chemin permettront aux piétons de se promener en toute sécurité des dangers de la route adjacente. Cet ouvrage aura une largeur totale d'environ 3 mètres, composé par une bande de terre enherbée le long de la route, puis le chemin d'une largeur d'environ 1,80 mètres sera réalisé par un empilement de couches successives de terre de remblai, puis un géotextile le protégeant ainsi des mauvaises herbes, et viendront ensuite pour avoir un chemin durable dans le temps et praticable par tout temps une couche de concassé et une couche de gravillons fins pour la finition. Une autre bande de terre enherbée viendra clore cet ouvrage. Construit uniquement avec des matériaux naturels. Le chemin s'inscrit parfaitement dans une démarche de protection de notre environnement. La sécurisation de ce lieu avait débuté par l'installation il y a quelques mois de 4 candélabres à LEDS.

La route de Pougny dans l'agglomération sera ainsi sécurisée dans sa totalité.



La Gendarmerie COB de Thoiry vous informe et vous alerte avec PanneauPocket

1 Téléchargez l'application PanneauPocket

2 Recherchez la Gendarmerie COB de Thoiry ou 01710

3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | 100% ANONYME | 0% PUBLICITÉ

Disponible aussi sur votre ordinateur app.panneaupocket.com

SÉCURITÉ

La Communauté de Brigades de Thoiry / Le groupement de gendarmerie de l'Ain renforce ses liens avec les citoyens grâce à l'application mobile PanneauPocket.

Faisant suite au partenariat national conclu le 17 février 2021 entre PanneauPocket, la Gendarmerie Nationale et l'AMFR, la brigade de Thoiry s'équipe à son tour de cette application. Cette action vise à renforcer la sécurité des habitants des territoires ruraux grâce à la diffusion de messages d'information et de prévention de la délinquance, ainsi que des conseils pour limiter les risques d'atteintes aux personnes et aux biens.

Ces messages seront accessibles en temps réel sur tous les supports digitaux des administrés :

- téléphones et tablettes : en téléchargeant gratuitement et anonymement l'application PanneauPocket
- ordinateur : en se connectant au site www.app.panneaupocket.com

Chaque citoyen pourra également partager et rediffuser très facilement les informations des gendarmes à ses proches ou ses contacts. C'est ainsi que PanneauPocket permet de renforcer les liens entre habitants.

Vacances estivales : pensez à l'Opération Tranquillité Vacances.

Cerfa sur le site Internet de la mairie. Dépôt du formulaire possible à la Police Municipale du Sud-Gessien.

134 rue du Fort 01550 Collonges - 04 50 59 33 12



VOITURE ÉLECTRIQUE

Un véhicule communal devant être remplacé, la Municipalité s'est mise en relation avec une société, qui, sur le territoire national, propose la mise à disposition gratuite de véhicules neufs aux collectivités, en les faisant financer par de la publicité d'entreprises.

Grâce à la contribution d'une dizaine de sociétés gessiennes et bellegardiennes, la commune dispose, désormais, depuis le mois de mars 2021 d'un Citroën Berlingo électrique.

Ce véhicule est très utile tant pour le portage de repas, le transport de matériel pour les bâtiments, les espaces verts et le service voirie que pour le déplacement du personnel.

Cet utilitaire est à disposition pour 3 ans. Après quoi, soit le contrat est reconduit pour la même durée, soit la mairie rachète le véhicule, soit elle le restitue au prestataire.

Le 2 juin dernier, au début de l'assouplissement des mesures sanitaires, c'est avec plaisir que Mme la Maire, des membres du conseil municipal et des représentants du personnel ont pu chaleureusement remercier les généreux mécènes autour d'un échange convivial.



RECYCLAGE DES MASQUES JETABLES

Par mesure de civisme et de respect de l'environnement, la commission Cadre de vie a mis en place une collecte pour le recyclage des masques usagés (ceux-ci génèrent des déchets pouvant aller jusqu'à 450 ans pour se décomposer).

Peut-être avez-vous déjà vu, depuis le mois de mai, une boîte prévue à cet effet à l'école, sous la fontaine de la place Napoléone de Montholon ou encore à l'entrée du magasin « Les 3 Petits Fermiers ».

Nous vous remercions de soutenir cette initiative en déposant vos masques jetables pour leur donner une seconde vie (conception de vêtements techniques).

LA RE (CRÉATION)

Une nouvelle activité s'installe à Farges.

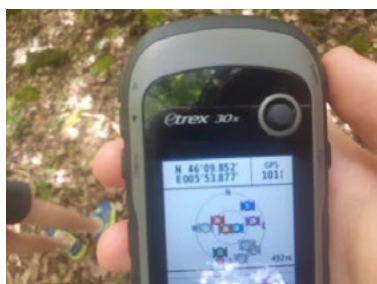
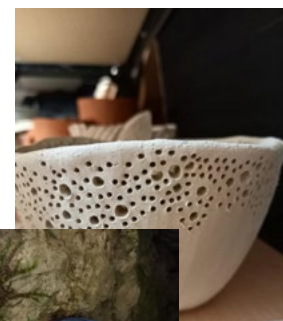
L'association susnommée a pour but la mise en place d'ateliers d'art créatif pour enfants et adultes.

Elle ouvrira ses portes au mois de septembre 2021 au 202 route d'Asserans avec des cours de poterie et d'art plastique. Ils sont ouverts aux enfants (de 7 à 12 ans) et aux adultes (selon la demande). Vous trouvez toutes les informations utiles sur la page Facebook : «La Récréation Farges» ou au 06 77 14 72 18.

C'est aussi, la création d'un groupe qui a pour but de peindre des galets, de les poser dans la nature lors de balades et ainsi permettre aux promeneurs de continuer la chaîne : je peins, je pose, je trouve, je pose de nouveau ailleurs.

A vos pinces et laissez libre cours à votre créativité !

Instagram : #trouvemongaletpaysdegex



LE GÉOCACHING À FARGES

Une famille fargeoise appréciant la forêt et la campagne de notre commune a instauré un parcours «géocaching» à Farges. L'idée est d'encourager l'exploration de la nature autour du village et en même temps sensibiliser à son respect et à sa préservation.

Qu'est-ce qu'est le géocaching ?

C'est une activité de plein air, un moyen très amusant, pour chacun, de se promener, de marcher. Elle a pour but de trouver des trésors cachés par d'autres personnes, à l'aide d'un GPS ou d'un Smartphone (application). Les enfants seront enchantés de découvrir des surprises après avoir déchiffré les énigmes lorsqu'il y en a.

Alors à vos baskets et, sur les pas de la famille Marrable, partez à la découverte des géocaches !

